

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École secondaire Curé-Mercure, tenue le **lundi 1^{er} avril 2019**, au local **A-207** de l'École secondaire Curé-Mercure, à **19 h 15**.

1. a) Présences et constatation du quorum

Sont présents :

| | | |
|----------------------------------|--------|---|
| <u>Parents :</u> | Mmes : | Catherine Drouin Sarah Fletcher Caroline Dumouchel |
| <u>Parents substitués :</u> | Mmes : | Stéphanie Dester Mariève Telmosse |
| | MM : | John Monaghan Mathieu Séguin |
| <u>Directions :</u> | Mme : | Johanne Vaillancourt, directrice Carole Jolicoeur, directrice adjointe |
| <u>Enseignants :</u> | MM : | Jean-Michel Benoît-Lemire Frédéric Dubé Pierre Lapointe |
| <u>Professionnel :</u> | | |
| <u>Élèves :</u> | MM : | Mathieu Sénéchal Bryan St-Germain |
| <u>Membre de la Communauté :</u> | M. : | Éric Cadotte |

Sont absents :

| | | |
|---------------------|-------|------------------|
| <u>Parent :</u> | Mme : | Karine Ouellette |
| <u>Enseignant :</u> | M. : | Yves Bélair |
| <u>Soutien :</u> | Mme : | Marie-Ève Béland |

1. b) Ouverture de la séance

Mme Caroline Dumouchel ouvre la séance à 19 h 15.

2. a) Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour

La lecture du projet de l'ordre du jour est faite.

CEE-2018-2019-30

Il est proposé par Sarah Fletcher que le C.E.E. approuve l'ordre du jour suivant :

- a) Présences et constatation du quorum
- b) Ouverture de la séance

2. a) Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour
- b) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2019
- c) Suivi du procès-verbal de la dernière réunion
3. Questions du public
4. Information de la direction ou de la direction adjointe
 - 4.1 Projet éducatif : orientations et objectifs et état des travaux
 - 4.2 Politique d'encadrement- Code de vie 2019-2020 (dépôt et information sur le processus d'approbation)
 - 4.3 Prévision organisation scolaire et pédagogique 2019-2020
 - 4.4 Objectifs et principes de répartition des ressources de la Commission scolaire (consultation)
 - 4.5 Information sur la nomination de la direction de l'école secondaire Curé-Mercure
5. Informations provenant des membres du Conseil d'établissement
 - 5.1 Mot des représentants des élèves
 - 5.2 Mot des enseignants
 - 5.3 Mot des autres membres (soutien, membre de la communauté, membre parent)
 - 5.4 Mot de la représentante au comité parents-musique
 - 5.5 Mot de la présidence
 - 5.6 Mot du représentant au Comité parents de la CSL
6. Les activités parascolaires et/ou les activités qui nécessitent un déplacement à l'horaire (**approuve, LIP art. 87**)
 - DEP-Explo, modification de date : EHDL 9 au 12 avril 2019
 - Sortie au Musée des Beaux-Arts de Montréal, option arts plastiques sec 1 et 2 groupes 10 et 20, 11 avril 2019 de 9h15 à 16h10
 - Conférence d'un joueur actif des Alouettes de Montréal, joueurs de football du parascolaire, de l'option, parcours adaptés et sec 1 et 2, le 12 avril de 10h30 à 12h00
 - Flag football de la ligue scolaire Laurentides-Lanaudière (RSEQ), les équipes benjamine(s), cadette(s) et l'équipe juvénile de flag football, avril-mai-juin 2019
7. Informations – correspondance
8. Affaires diverses
9. Sujet traité au conseil du mois d'avril :
 - 9.1 Politique d'encadrement
 - 9.2 Projet éducatif
 - 9.3 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages et dates des rencontres avec les parents 2019-2020
10. Levée de l'assemblée

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**2. b) Approbation du
procès-verbal de la
séance ordinaire du
25 février 2019**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2019 présenté aux membres.

CEE-2018-2019-31

**Il est proposé par Catherine Drouin que le C.E.E. approuve le
procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2019.**

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

**2. c) Suivi du procès-
verbal de la dernière
réunion**

Un suivi devra être fait concernant les interventions reliées au football. Éric Cadotte remercie l'initiative de Marie-Ève Béland concernant les déchets. La situation est prise en main. Bravo!

3. Questions du public

Mme Stéphanie Dester, parent substitut, donne quelques commentaires concernant le projet éducatif :
Terminologie : Que veut dire réussite scolaire?, que veut dire inclusion éducative?, que veut dire dépassement?

Mme Vaillancourt donne les réponses directement. Au besoin, un suivi sera fait avec le comité lors de la prochaine rencontre.

**4. Information de la
direction ou de la
direction adjointe**

4.1 Projet éducatif : orientations et objectifs et état des travaux

Mme Vaillancourt commente le document du projet éducatif qui a été transmis à tous les membres. Mme Hébert, direction qui accompagne les directions d'établissement propose une formule allégée. Mme Vaillancourt présentera cette version au comité de travail qui se réunira une dernière fois. L'ajout des annexes sera fait et si tout est conforme il devra être approuvé par le CEE lors de la prochaine séance. Merci à tous ceux et celles qui y contribuent. Document qui représente bien qui nous sommes.

4.2 Politique d'encadrement- Code de vie 2019-2020 (dépôt et information sur le processus d'approbation)

Mme Carole Jolicoeur fait la présentation des travaux du comité. Elle commente le document.

Document revu et corrigé : parler au JE, mise en page plus accrocheuse, certaines précisions en lien avec la tenue vestimentaire, casiers : l'école devra fournir les cadenas (annonce du ministre), tolérance Zéro concernant la violence et l'intimidation (retirer le protocole du code de vie), précision concernant je quitte le terrain de l'école (enlever interdit).

Concernant le téléphone cellulaire : discussions et échanges entre les membres à savoir si le cellulaire devrait être interdit durant toute la durée du temps scolaire. Avantages et inconvénients. Les enseignants précisent qu'un vote à main levée a eu lieu lors d'une précédente assemblée générale des enseignants et que c'est à majorité que ces derniers souhaitent le retrait du cellulaire à l'école et ce, dès septembre prochain. Le défi restera la mise en application si le CEE décide d'aller de l'avant avec ce règlement.

Le code de vie devra être approuvé à la prochaine séance du conseil.

4.3 Prévision organisation scolaire et pédagogique 2019-2020

Mme Vaillancourt dresse le portrait de la clientèle à venir en prévision de 2019-2020. Autour de 890 élèves inscrits actuellement. Possiblement 33 groupes qui seront ouverts.

Secondaire 1 : 7 (incluant le projet 30), secondaire 2 : 6, secondaire 3 : 5, secondaire 4 : 5, secondaire 5 : 5, parcours adaptés : 2, FPT : 1, FMS : 1, PréDEP : 1.

4.4 Objectifs et principes de répartition des ressources de la Commission scolaire (consultation)

Mme Vaillancourt présente les documents et commente les besoins à spécifier pour l'école secondaire Curé-Mercure.

En suivi à la séance du conseil d'établissement, voici le courriel qui a été adressé à M. Réjean Cloutier en cc à Mme Caroline Dumouchel le 4 avril 2019 :

Bonjour M. Cloutier, (cc Caroline Dumouchel, présidente du CE)

Voici le suivi à la consultation demandée lors de la séance du CE tenue le 01-04-2019 de l'école secondaire Curé-Mercure sous la présidence de Mme Caroline Dumouchel et à laquelle il y avait quorum :

Les principes -2.4

Étant donné que l'indice de défavorisation de l'école Curé-Mercure passe de 8 à 7 et

que le nombre de plans d'intervention est de 35,5%, l'école secondaire Curé-Mercure demande à la Commission scolaire d'effectuer la répartition des ressources de façon équitable en tenant compte des besoins de la clientèle qu'elle doit desservir et ce, malgré la disparition de la mesure AGIR AUTREMENT qui était en place depuis de nombreuses années.

Étant donné le projet pédagogique local (les options) qui est en place depuis 2015-2016 et qui nécessite un dépassement de paramètre enseignant (de deux enseignants par année), l'école secondaire Curé-Mercure demande à la Commission scolaire de rétablir les données budgétaires des années scolaires 2017-2018 et de 2018-2019 en enlevant du budget d'opération les sommes inscrites à cet égard et de permettre à l'école un dépassement équivalent à deux enseignants pour l'année scolaire 2019-2020, dernière année de ce projet avant une évaluation faite dans le cadre du projet éducatif de l'école.

Merci de votre considération.

4.5 Information sur la nomination de la direction de l'école secondaire Curé-Mercure

C'est Mme Annik Thibault qui a été nommée à la direction de l'école Curé-Mercure. Sa date d'entrée en fonction n'est pas encore déterminée. Elle sera présentée au personnel de l'école le 2 avril 2019. Actuellement elle est directrice de l'école Marie-Anne à la Commission scolaire de Montréal.

5. Informations provenant des membres du Conseil d'établissement

5.1 Mot des représentants des élèves

5.2 Mot des enseignants

M. Pierre Lapointe donne quelques précisions concernant la saison printanière au niveau du parascolaire. Belle visibilité (hockey, basketball), football reprise de l'entraînement prochainement et flag football 3 équipes et 2 pour le rugby. Fantastique!

5.3 Mot des autres membres (soutien, membre de la communauté, membre parent)

M. Cadotte tient à remercier, au nom de ses collègues entraîneurs, le partenariat bien établi avec le personnel de l'école en ce qui concerne l'accessibilité aux jeunes par le sport. Une lettre sera faite par la présidente pour les remercier également.

Bryan, élève, demande à M. Cadotte si les policiers peuvent également être présents à l'agora, espace où les jeunes ont leurs casiers.

5.4 Mot de la représentante comité parent-musique

Mme Fletcher informe les membres du beau concert de nos élèves de la concentration musique donné le 23 mars dernier. Un autre beau moment. Le personnel et les élèves de la concentration ont livré un vibrant hommage à Mme Vaillancourt qui quittera ses fonctions le 18 avril prochain. Ils en ont également profité pour chanter un « Bonne fête » bien senti!

Mme Vaillancourt s'est dite honorée et vraiment émue.

5.5 Mot de la présidence

5.6 Mot du représentant au Comité parents de la CSL

M. John Monaghan nous informe qu'il a manqué les deux dernières rencontres. Il donne quelques informations concernant les démissions déjà connues. Actuellement ce qui retient l'attention c'est le processus de consultations publiques concernant les aires de dessertes pour les écoles du secteur Centre (Ste-Agathe-des-Monts). La décision sera connue le 3 avril 2019.

6. Les activités parascolaires et/ou les activités qui nécessitent un déplacement à l'horaire (approuve, LIP art. 87)

- DEP-Explo, modification de date : EHDL 9 au 12 avril 2019;
- Sortie au Musée des Beaux-Arts de Montréal, option arts plastiques sec 1 et 2 groupes 10 et 20, 11 avril 2019 de 9h15 à 16h10;
- Conférence d'un joueur actif des Alouettes de Montréal, joueurs de football du parascolaire, de l'option, parcours adaptés et sec 1 et 2, le 12 avril de 10h30 à 12h00;
- Flag football de la ligue scolaire Laurentides-Lanaudière (RSEQ), les équipes benjamine(s), cadette(s) et l'équipe juvénile de flag football, avril-mai-juin 2019.

CEE-2018-2019-32

Il est proposé par Sarah Fletcher que le C.E.E. approuve les activités présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Informations – correspondance

Aucune.



8. Affaires diverses

Aucune

9. Sujets traités au prochain conseil

9.1 Politique d'encadrement : ***La présidente demande à chacun de faire une petite recherche concernant la décision qui devra être prise pour ou contre le cellulaire à l'école.

9.2 Projet éducatif : Approbation

9.3 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages et dates des rencontres avec les parents 2019-2020

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance ordinaire est levée à 21 h 22.

Les membres saluent le travail de la direction, la félicitent de toutes les réalisations faites depuis les sept dernières années et lui souhaitent le meilleur pour sa retraite. Belle main d'applaudissement!

La direction,

La présidence,


Johanne Vaillancourt


Caroline Dumouchel

Secrétaire: _____

| | | |
|-----------------------|----------------|---|
| POUR NOUS REJOINDRE : | Sandra Murdock | Téléphone : 819-425-3743, poste 5065 Courriel : escm@cslaurentides.qc.ca |
|-----------------------|----------------|---|

N.B.: La forme masculine dans ce rapport englobe la forme féminine afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

